

Commune de Gréalou

- - -

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 21 janvier 2021

Le jeudi 21 janvier 2021 à 20h, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 15 janvier, conformément aux articles L. 5211-1 et 5211-2 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gille BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, Mme Mélanie FAYET, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Votants : 11

Accueil des participants

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés.
Mélanie FAYET est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation du Compte-rendu du dernier conseil municipal

Michel VÉDRUNE

Claudine LACROIX et Nathalie MASBOU ont signalé par mail 2 corrections à apporter au compte-rendu du dernier conseil municipal. Michel VÉDRUNE en suggère une. En dehors de ces points qui seront modifiés par Mélanie FAYET le compte-rendu est validé à l'unanimité.

✓ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

2. Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Villages A-Venir : pour revitaliser les petites communes du Lots »

Michel VÉDRUNE, Jacques FOUCHER

Michel VÉDRUNE explique qu'il faut une délibération du Conseil municipal pour déposer une candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du département du Lot intitulé « Villages A-Venir : pour revitaliser les petites communes du Lot ». Cet appel à projet propose un accompagnement sur mesure par les services du département des petites communes

volontaires pour s'impliquer dans une réflexion stratégique débouchant sur des actions concrètes de reconquêtes et d'affirmation de l'attractivité de leur bourg.

Jacques FOUCHER rappelle qu'il a envoyé le 15 janvier par mail à tous les conseillers une note préparatoire pour le dossier à constituer. Les conseillers peuvent encore y apporter des modifications. La date finale de remise de la candidature étant fixée au 15 février.

Un rendez-vous est fixé avec Mathieu ROULLIER qui est en charge de l'AMI au département le 29 janvier à 12h30.

- ✓ **Les conseillers valident la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt à l'unanimité.**

3. Travaux sur le bâtiment communal

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE signale que pour avoir droit aux subventions sur les travaux dans l'appartement au dessus de l'école, le loyer doit être conventionné.

- ✓ **Le conseil municipal valide le principe de fixer un loyer conventionné pour l'appartement au dessus de l'école.**

4. Éradication des termites à l'église

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE indique que la DRAC accepte de verser une subvention sur les travaux d'éradication des termites à l'église si la solution du piégeage, jugée moins intrusive, est retenue. L'entreprise Pami a réactualisé son devis. Des devis complémentaires vont être demandés pour restaurer les portes et le lambris.

- ✓ **Le conseil municipal autorise le maire à valider les devis pour le piégeage des termites à l'église et la restauration des éléments endommagés et à demander une subvention à la DRAC pour ces travaux.**

5. Rapports des commissions et délégués

Jacques FOUCHER, Emmanuel SAILLY

- **Parc Naturel Régional des Causses du Quercy**

Jacques FOURCHER indique que lors du comité syndical du 14 janvier, les délégués ont été invités à voter pour ou contre un avis sur les projets de développement éoliens sur le territoire. Ayant reçu le projet de délibération trop tard pour pouvoir échanger avec les membres du conseil municipal de Gréalou sur ce sujet d'importance, il s'est abstenu lors du vote.

- **Communication**

Emmanuel SAILLY présente le site internet qu'il a construit pour la commune, avec l'aide des membres de la commission communication. Il note que ce n'est pas encore la version finale car il manque encore quelques informations, comme par exemple la liste des entreprises ayant leur siège à Gréalou.

Emmanuel SAILLY fait ensuite un récapitulatif des forfaits téléphoniques payés par la commune et propose des solutions pour réduire leur coût : passage à la fibre chez Orange, passage chez l'opérateur Free, mise en place d'une centrale téléphonique pour l'école et la

mairie permettant de ne prendre qu'un abonnement pour les deux lieux. Cette dernière piste qui semble intéressante doit être approfondie : réglementation école, coûts de la centrale téléphonique et d'un switch.

- **Urbanisme**

Jacques FOUCHER présente le cahier d'intention et son annexe préparés par la commission urbanisme. Il indique que les conseillers peuvent transmettre leurs remarques jusqu'au mardi 26 janvier car les documents doivent être transmis au Grand Figeac avant le 31 janvier.

6. Informations et question diverses

Gilles BELLIVIER, Nathalie MASBOU

- **Défibrillateur**

Gille BELLIVIER signale qu'un agent du Grand Figeac est venu expliquer les modalités d'entretien du défibrillateur (changement des électrodes et de la batterie) et a donné les coordonnées d'un fournisseur de matériel. Seul le changement de la pile ne peut pas être fait en interne. Il accepte de s'occuper de l'entretien du défibrillateur et notera ses interventions dans un cahier conservé dans le boîtier.

- **Communication aux habitants**

Nathalie MASBOU questionne les conseillers sur l'opportunité d'organiser une réunion publique pour informer les habitants. Pour l'instant, compte-tenu du contexte sanitaire cela ne paraît pas judicieux à la majorité des conseillers. Il est donc décidé de poursuivre l'information par l'envoi des mails aux 80 adresses récoltées par Odile, par le site internet et par l'édition d'une deuxième gazette avant l'été.

Mélanie FAGES est chargée d'organiser la distribution des informations communales sous format papier, en préparant des circuits par binôme de conseillers.

- **Personnel scolaire**

Michel VÉDRUNE indique qu'une personne (Morgane) a été recruté en tant qu'ATSEM. L'aide sur ce poste est passée de 40 à 80 %.

Monsieur le Maire fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 4 mars à 20h, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 7 février 2021.

La secrétaire de séance :
Mélanie FAYET